Cité de l'agri culture

rapport d'activités

2021

sommaire

rapport moral 3

rapport financier 4

présentation 6

4 pôles 7

pôle agora 8
les 48h de l'agriculture urbaine 8
les Journées des Agricultures Urbaines en Méditerranée 9
fédération de réseau 10
agriculture urbaine 10
Territoires à VivreS 11
outils / ressources : l'annuaire 12

pôle terrain 14
la ferme Capri 14
VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) 16
le Marché des Aygalades 17
les paniers solidaires 17

pôle transmission 18
ateliers agriculture urbaine alimentation durable 18
nouveaux horizons professionnels 19
incubateur agriculture urbaine 20
accompagnement et formation agriculture urbaine 20
formation alimentation durable 22
Villes Terrestres 23

pôle prospective 24
foncier urbain 24
Marseille 2050 24
études et conseil 25
documentation / évaluation 26

vie interne 28
voyage d'équipe à Barcelone 28
poste-relais ADEME 29
Cities 2030 29

partenaires 30

rapport moral

Ce n'est pas en 2021 que l'association aura trouvé son rythme de croisière ! C'est encore le mouvement et la nouveauté qui caractériseront l'année qui vient de s'écouler, tout comme le plaisir de la mise en œuvre de nos projets - et aussi leur fragilité.

2021 nous a permis d'inaugurer la ferme Capri (15ème arrondissement) après trois ans de plans et de travail de terrain. Projet de production agricole de quartier, il a aussi pour objectif de nous aiguiller sur les blocages à lever et les forces sur lesquelles s'appuyer pour aider à l'installation d'autres porteur.se.s de projet. Ainsi, la tenue de deux sessions de formation en agriculture urbaine ainsi que la formalisation d'un parcours d'accompagnement poursuit cette finalité. C'est en travaillant à des stratégies collectives que nous parviendrons à dépasser les difficultés des parcours d'installation hors cadres (géographique, sociétal, économique) et à créer des effets d'entraînement.

Le financement européen H2020 intitulé Cities2030 vient soutenir le travail d'interconnaissance et donc la possibilité de collaborations entre acteur.ice.s du réseau. C'est un travail d'orfèvrerie que de faire en sorte que l'écosystème s'estime et co-construise des points de vue ou des projets. Quand cela fonctionne il y a comme quelque chose de très joyeux dans l'air. L'ADEME participe à cette possibilité en finançant deux postes-relais à l'intérieur de la structure (agriculture urbaine et alimentation durable) à travers la Coalim. Un déploiement en Région Sud est ainsi à venir, renforçant encore les liens entre celles et ceux qui s'engagent.

La tenue des Journées des Agricultures Urbaines en Méditerranée pourra ainsi être remarquée : deux jours de réflexions, table-rondes et visites dont l'organisation fait intervenir quatre structures du territoire, différentes dans leur statut, complémentaires dans leurs pratiques, heureuses de se retrouver et de continuer à nourrir la thématique sur les deux rives de la Méditerranée.

En parallèle, la question de la justice alimentaire s'est fait une place dans le débat public. A la Cité de l'agriculture, nous travaillons à l'émergence de plusieurs mécanismes d'accès à une alimentation digne, juste et durable. Nous portons en ce sens beaucoup d'espoir autour du développement de VRAC (Vers un Réseau d'Achats en Commun) dont nous construisons l'antenne marseillaise. Un long travail de terrain (deux ans) aura permis d'accompagner l'émergence de groupements d'achats que nous espérons solides, la dynamique enclenchée est belle, les habitant.e.s déjà très présent.e.s. Vous le lirez dans les pages qui suivent, le projet Territoire à VivreS vient apporter une brique complémentaire car historique et nationale à cette réflexion essentielle et partagée sur les enjeux de démocratie alimentaire.

En simultané, le déménagement des bureaux devenus petits, l'agrandissement de l'équipe (6 postes créés cette année) ainsi qu'un long mais fascinant chantier de réorganisation interne auront marqué une année tournée à la fois vers le développement des projets que vers la structuration de nos modes d'organisation collective.

Fragilité disais-je en ouverture. En effet, alors que le pôle Terrain représente 12 équivalents temps plein (ETP) et permet de voir se dessiner un autre modèle de société, les financements sont précaires (car souvent annuels) générant une précarité dans la gestion des activités et des projets. Cette fragilité peut aussi être analysée comme une obligation de délicatesse, une absence de certitudes quant à notre pérennité, une incarnation de la finesse du positionnement que nous impose le vivant.

Nous remercions tous les partenaires financiers et opérationnels qui nous font confiance. Sans vous, tout cela n'existerait pas !

Marion SCHNORF, *directrice*

rapport financier

2021 a été une année charnière pour la Cité de l'agriculture du point de vue financier.

L'association présente un compte de résultat positif pour la deuxième année consécutive (excédent de 21 498€), preuve d'une assise financière qui tend à se renforcer année après année. Des financements publics structurants et pluriannuels ont été obtenus (ADEME, H2020-Cities 2030), de nouveaux financeurs publics sont venus soutenir les projets du pôle Terrain (DREETS, Préfecture des BdR). Le plan de relance (France Relance) est également venu soutenir indirectement le développement de l'association (projets d'investissements, Territoires à VivreS).

En parallèle de ces financements plus conséquents, les charges ont également augmenté notamment avec un accroissement de l'équipe et un réajustement vers le haut des salaires des salarié.e.s en lien avec le changement de convention collective (ALISFA). Le déménagement de la Cité de l'agriculture dans de nouveaux bureaux a également eu un impact financier certain en fin d'année 2021 sur les frais de structure.

Pour faire face à cette gestion financière rendue complexe (multiplicité des financeurs, des projets, et des dépenses), la Cité de l'agriculture a été accompagnée par plusieurs personnes expertes afin de mettre en place une gestion financière analytique, projet par projet. Les responsables de projet au sein de la structure ont quant à elle.eux été formé.e.s à l'utilisation de ces nouveaux outils.

Certaines fragilités demeurent toutefois, notamment au regard de la dépendance de l'association à des fonds publics locaux qui risquent d'aller en diminuant. La gestion de la trésorerie de la structure, du fait de sa croissance, est complexe et demande une agilité certaine. Le soutien de France Active aux projets d'investissement mais également au besoin en fonds de roulement de l'association a été déterminant.

Les enjeux financiers 2022 se placent donc à plusieurs niveaux. Si la part d'autofinancement a augmenté entre 2020 et 2021, la part de celui-ci doit continuer d'augmenter pour assurer plus de souplesse dans la gestion de la trésorerie et de marge de manœuvre vis-à-vis des fonds publics. Le mécénat financier privé (fondations ou individus) est aussi un levier sur lequel la Cité de l'agriculture souhaite s'appuyer en 2022. Pour ce qui est des financements publics, il s'agira de poursuivre la recherche de fonds structurants et pluriannuels, notamment auprès de l'Union Européenne. La mise en place d'une comptabilité analytique doit également se poursuivre pour une gestion financière fine et efficace.

Maxime BOHRER, *trésorier*

Le total des charges d'exploitation 2021 est de 591 625€ et se répartit de la manière suivante :

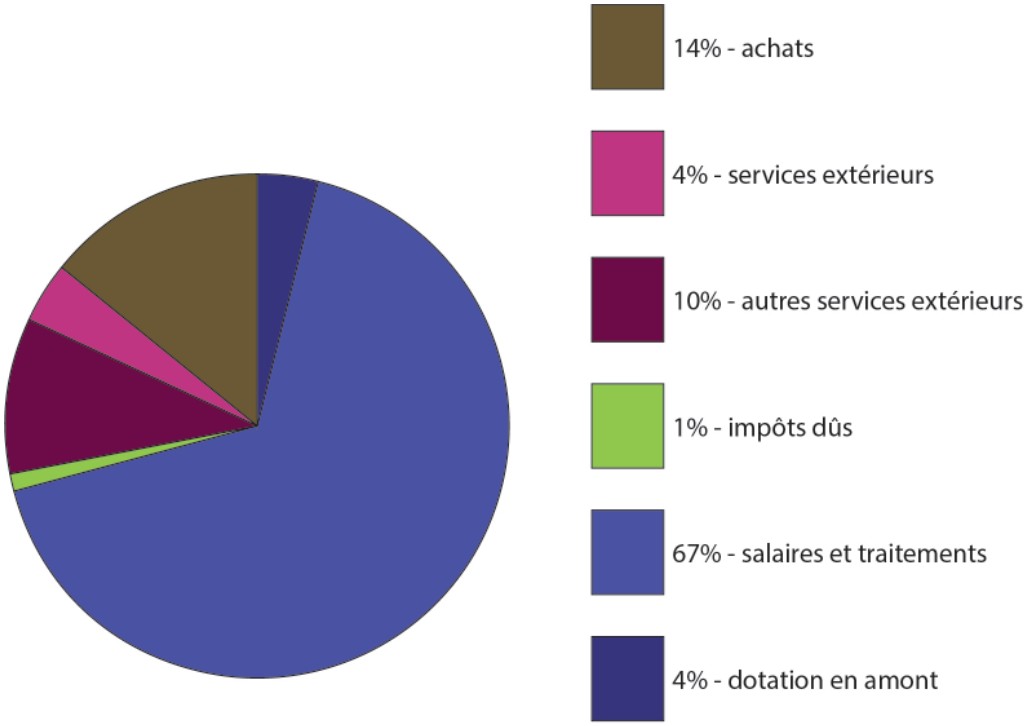

Le total des produits d'exploitation 2021 est de 606 843€ et se répartit de la manière suivante :

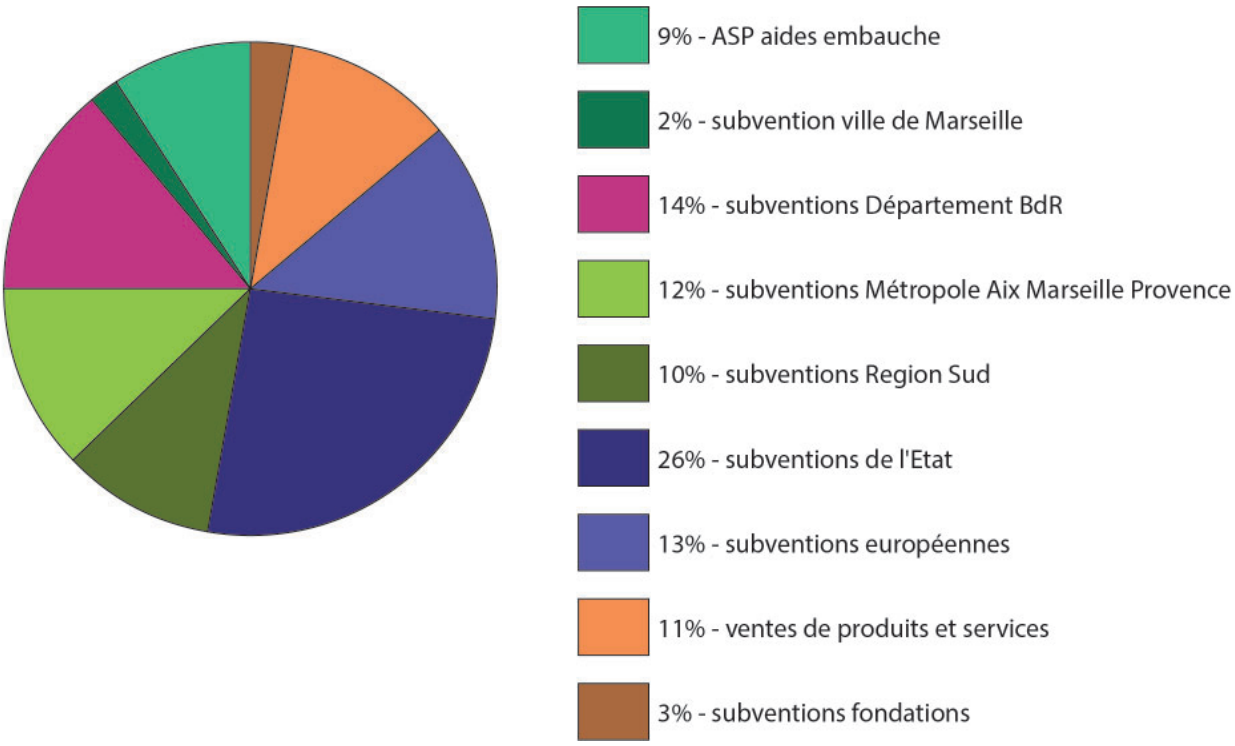

présentation

La Cité de l'agri est **un outil de recherches, d'actions et d'interventions** face à la nécessité d'une profonde transformation écologique et sociale de notre société.

Elle place l'accès à l'alimentation durable et l'agriculture urbaine en clefs de voûte de la transition écologique des villes. L'association défriche, identifie et expérimente des bonnes pratiques puis agit pour leur réplicabilité. Elle accompagne, forme et favorise la coopération entre les acteur.ices de la ville.

Laboratoire de nouveaux modèles pour faire société, elle est à la fois ancrée sur le terrain et à la pointe d'une réflexion sur la possibilité de s'organiser collectivement pour des villes plus justes et durables.

vision

La Cité de l'agriculture s'adresse au grand public, aux professionnel.le.s du secteur, aux expert.e.s et aux faiseu.se.rs de ville. Elle porte des valeurs d'optimisme, d'audace, d'inclusion, d'ouverture, de féminisme et d'engagement.
Pour favoriser une transformation écologique profonde des villes, elle s'appuie principalement sur deux leviers : l'agriculture urbaine et l'accès à l'alimentation durable pour tou.te.s.

Les projets de la Cité lui permettent de nourrir une vision en s'appuyant sur des données objectives recueillies sur le terrain et analysées techniquement dans une logique d'influence de la ville écologique de demain.

Convaincu.e.s que c'est par la coopération de tou.te.s à tous les niveaux qu'une véritable transformation écologique et sociale de nos villes aura lieu, la Cité de l'agri s'attache à fédérer de manière large et en solidarité avec le plus grand nombre d'acteurs.
En 2021, la structure s'est aussi attachée à ouvrir de nouveaux imaginaires pour nos villes via différents projets (Villes Terrestres, Territoires à VivreS, Marseille 2050).

équipe

En 2018, l'équipe de la Cité était composée de trois salarié.e.s. Le développement rapide des projets, et notamment des projets du Pôle Terrain, nécessitant des moyens humains importants, a permis à l'équipe de se développer et de se structurer. Fin 2021, l'équipe était constituée de 16 salarié.e.s auxquels il faut ajouter l'appui ponctuel de stagiaires et de volontaires en service civique.
L'équipe est composée principalement d'urbanistes, de spécialistes des politiques publiques territoriales et d'agronomes. Elle est complétée par des profils aux compétences techniques spécifiques tels qu'une graphiste, une assistante administrative, une maraîchère, une aide-maraichère, une animatrice, un formateur et l'appui de prestataires expert.e.s (consultante en ressources humaines, chargé de la recherche de financements). La politique de recrutement applique un principe inclusif et respecte des principes de mixité sociale, raciale et de genre. La Cité de l'agriculture croit en la possibilité de travailler avec des profils issus de toutes les communautés qui composent la société et applique un principe d'égalité de traitement formel comme réel.

En termes d'organisation, la structure teste actuellement un modèle d'organisation du travail inspiré de l'holacratie. Une répartition des rôles plutôt que des pouvoirs est ainsi privilégiée. De manière concrète, cela implique le déploiement d'un outil RASCI sur chaque projet, un dialogue régulier au sein de l'équipe (réunions hebdomadaires, réunions mensuelles thématiques) et le partage des réflexions stratégiques et financières. Un séminaire annuel (3 jours en 2021) est également organisé pour faciliter la prise de recul et les réflexions de développement de l'équipe.

données chiffrées de 2021

projets	lieux	partenaires opérationnel.le.s	interventions extérieures
22	2	112	18

articles de presse	abonné.e.s Facebook	inscrit.e.s newsletter	taux moy. ouverture newsletter
25	5932	2298	31%

4 pôles

La Cité de l'agriculture s'adresse à tou.te.s, des curieux.ses aux expert.e.s. Elle souhaite accompagner les différents publics en mettant à disposition des ressources et en créant des dynamiques de solidarité.

Le pôle **Agora** correspond à la première entrée au sein de la Cité de l'agriculture. Les projets de ce pôle ont pour objectif de donner accès à des ressources et à des outils à qui s'intéressent à l'agriculture urbaine et l'alimentation durable, et aux dynamiques territoriales qu'elles génèrent.

La Cité de l'agri est particulièrement visible du grand public pour ses projets de **Terrain**. La ferme Capri, le Marché des Aygalades, et le projet VRAC lui permettent de modéliser ce qui est expérimenté en vue de transmettre des données aux autres acteurs et actrices de la transition écologique et d'accompagner les professionnel.le.s du secteur à tout niveau de développement de leur projet.

Via le pôle **Transmission**, l'association initie à l'agriculture urbaine et à l'alimentation durable, ouvre les horizons professionnels et accompagne les professionnel.le.s émergent.es via les incubateurs. Avec le projet Villes terrestres, elle travaille également à l'échelle européenne au développement d'un projet de formation à destination des décideur.se.s.

Dans un quatrième pôle **Prospective**, la Cité s'adresse aussi aux professionnel.le.s de la ville avec un objectif d'influence sur le projet de société en proposant de la prestation aux collectivités publiques aux entreprises. Elle consacre une partie importante de son activité à la documentation et à l'évaluation pour analyser les retombées de ses projets sur l'environnement et sur la société, ainsi qu'au foncier urbain pour multiplier les espaces de nature et d'agriculture en ville, et à l'inscription dans des mouvements de réflexion pour penser la ville de demain et accélérer la transition écologique.

pôle agora

les 48h de l'agriculture urbaine

photo - Renata Pires

Depuis quatre ans la Cité de l'agriculture coordonne au niveau local les « 48h de l'agriculture urbaine » - un festival qui célèbre le temps d'un week-end le retour du printemps, l'agriculture et la nature en ville.

Lancé en 2016 à Paris par l'association La Sauge, l'événement s'est peu à peu étoffé au cours des dernières années pour réunir aujourd'hui 17 villes en France et en Europe et plus d'une centaine de structures organisatrices.

A Marseille, une trentaine de porteurs et porteuses de projets participent à l'action. Ce moment de convivialité est une occasion de fédérer les acteur.rice.s de l'agriculture en ville et de donner de la visibilité aux initiatives locales auprès du grand public.

L'édition 2021 a eu lieu les 26 et 27 juin et a réuni plus de 500 participant.e.s dans une vingtaine de lieux tels que le CCO Bernard du Bois, la Société d'horticulture et d'arboriculture des Bouches-du-Rhône, la Forêt de Share-Wood, la Brasserie Rubé, les Jardins collectifs Longchamp, le Jardin de Ruffi. La ferme Capri a accueilli un atelier d'apiculture, un shooting photo, une balade urbanistique, des balades botaniques, un atelier champagne de fleurs, une soirée de projection en partenariat avec le Vidéodrome 2.

les Journées des Agricultures Urbaines en Méditerranée

photo - Renata Pires

Depuis 2017, les Journées des Agricultures Urbaines en Méditerranée donnent à voir les mouvements et initiatives à l'oeuvre en la matière sur chacune des deux rives. Co-organisées par la Cité de l'agriculture, en lien avec l'AVITEM, l'Astredhor, l'AFAUP et le laboratoire Telemme (Aix-Marseille Université) cet événement d'envergure nationale et internationale permet une prise de hauteur scientifique et politique, la rencontre et la formation de nouveaux partenariats, ou encore la mise en valeur d'initiatives encore (trop) peu connues.

Alors que l'agriculture urbaine demeure une thématique confidentielle en 2017, les Journées des Agricultures Urbaines en Méditerranée de 2019 marquent l'avènement d'un mouvement dont l'enjeu est désormais de se structurer. Une troisième édition de ce colloque a eu lieu à Marseille en 2021 avec la volonté de mettre au cœur des échanges les collectivités territoriales et le rôle qu'elles peuvent avoir dans la définition de politiques publiques favorables au déploiement de l'agriculture urbaine. Il ne s'agit désormais plus de convaincre des atouts de l'agriculture urbaine pour le développement de villes résilientes et durables mais bien d'échanger et d'avancer dans la même direction, dans un contexte commun de changement du climat méditerranéen.

L'édition 2021 a eu lieu à Marseille les 18 et 19 novembre et a réuni près de 150 personnes. Malgré un contexte sanitaire difficile, quelle joie de retrouver l'écosystème de l'agriculture urbaine en présentiel ! Une première journée au sein de l'Espace Bargemon mis à disposition par la Ville de Marseille, autour de quatre tables rondes thématiques réunissant 16 intervenant.e.s de plusieurs pays méditerranéens, a permis d'évoquer les grands enjeux territoriaux de l'agriculture urbaine méditerréanéenne. La deuxième journée, quant à elle, était dédiée à des visites de terrain des projets marseillais : futur parc agricole métropolitain, fermes urbaines des quartiers suds et la ferme Capri, ainsi qu'à des ateliers participatifs dans les bureaux de la Cité de l'agri'.

Une fois de plus, le public participant est reparti enjoué ! Autre indicateur de réussite : l'événement a généré 10 publications dans la presse. Malgré le travail important nécessaire à l'organisation d'un tel événement, la Cité de l'agriculture est ravie de ces journées et se prépare déjà à la prochaine édition 2023.

fédération de réseau agriculture urbaine

photo - Renata Pires

Depuis 2018, la Cité de l'agriculture fédère le réseau des porteur.se.s de projets en agriculture urbaine à Marseille et s'affirme comme tête de réseau, faisant ainsi le lien entre le terrain, les politiques publiques, le monde économique. Convaincue que c'est de manière collective, par la coopération de tou.te.s, que pourra se massifier la transition agro-écologique, la Cité s'attelle à fédérer autour de valeurs et de projets communs.
Le réseau d'agriculture urbaine est un lieu privilégié de rencontres et d'entraide entre agriculteur.ice.s urbain.e.s.

L'un de nos objectifs principaux est de faciliter les échanges d'informations par divers outils que la Cité de l'agriculture a mis en place :

– une newsletter mensuelle (7 éditions en 2021) :
diffusion d'actus du réseau, appels à projet, événements du réseau, formations et autres ressources ;

– un groupe WhatsApp (61 participant.e.s en 2021) :
plateforme d'échanges directs et de bons plans entre membres, de manière moins formelle et en complément de la newsletter ;

– des réunions de travail et temps festifs (Apér'AU) :
l'occasion de se rencontrer, d'échanger, de travailler collectivement sur des sujets.

L'année 2021 a également ouvert de nouvelles perspectives au réseau. Un appel à manifestation d'intérêt diffusé au printemps a été l'occasion d'identifier des pistes de mutualisation et de coopération entre agris urbains. Cet appel a été complété par un nombre important de rencontres bilatérales avec les membres du réseau ainsi qu'avec des nouvelles structures, dans une perspective de diagnostic et de prospective (six rencontres entre novembre et décembre 2021).

En 2021, le réseau compte 70 structures membres aux formes variées : fermes urbaines productives, fermes pédagogiques, chantiers d'insertion en agriculture urbaine, jardins partagés, structures non productives de l'agriculture urbaine. Il s'étend sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec un nombre de structures prépondérant sur la ville centre (Marseille).

En 2021, des premières rencontres avec d'autres réseaux, actrices et acteurs du territoire régional ont été organisées avec l'objectif d'aller peu à peu vers une structuration d'un réseau « Agriculture urbaine » à l'échelle régionale.

Territoires à VivreS

Territoires à VivreS est un projet d'envergure nationale porté par le collectif Accès Digne à l'Alimentation, composé des Réseau Cocagne, CIVAM, VRAC, de l'UGESS et du Secours Catholique.

Le projet se déploie sur 4 territoires : Lyon, Montpellier, Toulouse et Marseille. Chaque territoire dispose d'un.e ingénieur.e territorial.e dédié.e, et sur la Métropole Aix-Marseille, cette ingénierie est portée conjointement par Graines de Soleil (jardin de Cocagne) et la Cité de l'agriculture.

L'objectif central du projet est de générer des coopérations à l'échelle du territoire pour renforcer l'accès digne à une alimentation durable de qualité pour toutes et tous.

Les deux premiers trimestres 2021 ont été dédiés à la structuration du projet au niveau national et à une première « rencontre intersites » à Loos-en-Gohelle, à laquelle la Cité de l'agriculture à participé, autour du projet inspirant du jardin de Cocagne des Anges Gardins.

Sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, le projet s'est lancé avec la réunion d'un premier Comité Territorial le 15 septembre 2021 en présence d'une quarantaine d'acteurs et actrices de la production, de la logistique, de la distribution et du travail social.

Trois axes de travail ont été définis :

1) **Démocratie Alimentaire**
2) **Approvisionnement en produits frais locaux**
3) **Montée en compétence des acteurs et actrices professionnel.le.s sur l'animation et la participation des publics cibles.**

Ces axes se sont réunis en groupe de travail les 19 octobre sur l'axe démocratie alimentaire à la Maison des Familles du 14ème avec 20 participants, le 9 novembre à Châteauneuf-les-Martigues chez Graines de Soleil pour l'axe « montée en compétence » avec 11 structures participantes, et le 2 décembre au local de Livrazoo pour l'axe « Approvisionnement » en présence de 7 structures.

De ces rencontres, est ressorti le besoin d'aboutir à un projet opérationnel concret permettant d'activer ces coopérations et de répondre à des besoins du territoire. En ce sens, plusieurs épiceries et projets d'épiceries sociales et solidaires ayant participé à différents groupes de travail de Territoires à VivreS se sont retrouvés à partager les enjeux/préoccupations : à la fois une vision critique de l'aide alimentaire telle qu'elle fonctionne aujourd'hui que ce soit sur la qualité des produits (développer l'accès aux légumes frais, retisser du lien avec les producteurs...) ou sur la dignité des personnes et leur participation.

Cette convergence des enjeux avec le cadre du projet Territoires à VivreS nous a amené.e.s à nous concentrer sur un projet d'échanges et d'accompagnement de ces épiceries mobilisant ainsi les 3 axes de travail (démocratie alimentaire, approvisionnement et animation) tout en répondant à des besoins cohérents formulés lors des différentes rencontres. Six épiceries sociales et/ou solidaires - existantes ou en projet - sont ainsi engagées sur ce programme pour l'année 2022. Il s'agit de Racines (Belle de Mai), VivreS Solidaires (Noailles-La Plaine-Cours Ju), Centre Social Frais Vallon (13ème), Epiceries du Secours Catholique de Gardanne et Petite Epicerie du 8ème, et la Drogheria (Belle de Mai). Des partenaires sont également associés étroitement au projet comme Action Contre la Faim (études) ou le Loubatas (animation/formation), ainsi que des structures nationales comme l'UGESS et Aequitaz sur différents modules d'accompagnement.

outils / ressources : l'annuaire

L'annuaire de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable à Marseille est aujourd'hui composé d'environs 350 entrées. Il a été actualisé en juin 2021. Tout comme la première édition, l'annuaire s'adresse à la fois à ceux et celles qui se préoccupent de leur mode de consommation et qui veulent s'engager dans des projets qui décloisonnent l'urbain et le rural. L'annuaire s'adresse aussi aux professionnel.le.s dans le but de favoriser l'installation de nouveaux projets soucieux de la provenance de leurs produits, de l'éthique de leurs prestataires et de leurs fournisseurs.

Un long travail de recherche, d'identification et de recensement des acteur.rice.s. a été mené en 2019 puis à nouveau en 2021. Toutefois, l'exhaustivité est un but difficilement atteignable du fait du bouillonnement d'initiatives à l'oeuvre dans le champ de l'agriculture et de l'alimentation durables à Marseille. C'est pourquoi sont ajoutées régulièrement les nouvelles structures, et les informations mises à jour afin que cet outil d'information ouvert à tous.tes ne devienne jamais obsolète. **Autre nouveauté 2021, deux nouvelles catégories ont été ajoutées : les structures mobiles et les monnaies locales.**

Un marque-page avec un QR code a été conçu et imprimé sur du papier d'herbe. Le QR code mène à la page de l'annuaire sur le site de la Cité de l'agriculture.

Sur cette page, une présentation du travail mené et deux possibilités pour trouver une adresse :

– La barre de recherche qui permet de filtrer par arrondissement, par catégorie ou par activité.
– Une carte en bas de la page qui donne une vision d'ensemble du territoire marseillais. Grâce aux couleurs (vert pour Ecologie et nature en ville, jaune pour Agriculture urbaine ou encore rouge pour Alimentation), il est ainsi possible de voir de façon intuitive les types de projets qui s'implantent dans les différents quartiers.

OST
LLE
ETITS JARDINS
FLORENCE COURAUD
Compost en cours
l'ABC
de la
50 dessins geste pa
l'intérieur ou d'extéri
rocédés de bouturage

pôle terrain

la ferme Capri

Après l'identification d'un terrain et une première étude de faisabilité réalisée en 2019, la Cité de l'agriculture s'est lancée dans le montage d'une ferme urbaine, Capri. Située au cœur du 15e arrondissement, quartier caractérisé par un accès très limité à des produits sains, frais et locaux, la ferme porte des ambitions multiples, rassemblées autour des valeurs de la transition écologique.

La ferme Capri a vu le jour en avril 2021, sur 8 500 m² d'anciennes terres agricoles aujourd'hui en friche, mises à disposition par la Ville de Marseille avec un bail reconductible d'une durée de 10 ans. Elle développe aujourd'hui, autour de l'espace de production maraîchère et fruitière, un panel d'activités relatives à la transition écologique : sensibilisation, pédagogie, recherche, expérimentation.

Dans une logique de décloisonnement des pratiques et dans la volonté d'influer positivement sur la fabrique de la ville, le projet se veut à la fois pilote et vitrine. Par l'expérimentation, la documentation en continu et l'étude de ses impacts, il pourra servir de démonstrateur auprès des citoyen.ne.s mais également de modèle d'expérimentation pour d'autres agriculteur.ice.s urbain.e.s souhaitant développer leurs activités dans la Métropole et en France.

Capri vise à :

· **Produire** (maraîchage, arboriculture, plantes aromatiques, fleurs) et vendre à proximité de la ferme à des tarifs adaptés et accessibles.

· **Sensibiliser et initier** en s'appuyant sur les espaces de production à travers différents formats (visites libres, visites commentées, ateliers, animations, événements, bénévolat, stages) et à destinations de publics variés : associations, entreprises, collectivités territoriales, établissements scolaires, étudiant.e.s, centres sociaux, voisin.e.s, porteur.euses de projets.
Parmi les thématiques abordées : agriculture, alimentation, environnement, biodiversité, paysage, architecture et aménagement. Parmi les partenaires, la ferme Capri a compté en 2021 : Silver Fourchette, Telemaque, ADDAP 13, Groupe scolaire Saint-Joseph Servières, collège Massenet, Lycée professionnel Leonard de Vinci, Centre social grand Saint-Antoine, Centre social Saint-Joseph, Hors-Pistes, école primaire du Roucas Blanc et la DRAAF.

· **Étudier et analyser les impacts** des activités de la ferme sur ses espaces et sur son environnement (quartier). La ferme est également un support de recherches pour des partenaires universitaires et laboratoires de recherche.

Pour en savoir plus sur ce projet, un dossier de présentation de la ferme Capri est à la disposition des partenaires et de la presse.

Données chiffrées

Une production maraîchère diversifiée agroécologique

– 60 espèces de légumes différents
  · dont 53 légumes du quotidien (et non de niche),
  · dont 13 légumes d'acclimatation pour offrir la possibilité de s'alimenter localement tout en respectant des cultures alimentaires mondiales (piment, gombo, maïs, patate douce...)
  · dont 5 variétés locales ou anciennes (tomates anciennes, poivrons petit marseillais, etc.)

– Près de 3 tonnes de biomasse récoltées
sur 7 mois de production, saison de maraîchage tronquée en première année
  · 1 867 kg de légumes fruits (tomates, aubergines, etc.)
  · 712 kg de légumes racines
  · 386 kg de légumes feuilles
  · 50 kg de fleurs et d'aromates
  · 40 plantes aromatiques et médicinales pérennes (floraison étalée sur toute l'année)

– 0 L de produits phytosanitaires épandus
– 2 544 m^3 d'eau consommée
– 429 kWh d'électricité consommée

Espaces agroécologiques

– 15m^2 de mare | 170m linéaires de haie | 2 000m^2 de surface propice à la biodiversité spontanée

Chiffres liés à l'accueil du public

– 42 mercredis à Capri | 256 heures d'ouverture au public et aux bénévoles
– 1750 visiteurs | 70 bénévoles
– 10 prestations réalisées (deuxième semestre 2021)
  dont visites commentées de la ferme et ateliers de découverte de la transition écologique, soit 20h d'accueil et d'encadrement de 149 personnes, dont 25% de 8-14 ans, 25% de 15-19 ans, 19% d'adultes (20-49 ans) et 10 % d'aînés (60 ans et plus).
– 1 chantier éducatif d'une semaine avec l'ADDAP13
– 2 chantiers participatifs :
  · Construction de palette
  · Construction de mobilier

VRAC

(Vers un Réseau d'Achat en Commun)

Visite chez la productrice Anne Jeanjean à Cuges-les-Pins

La Cité de l'agriculture s'est associée début 2021 à l'association Pain et Partage et au réseau national VRAC pour le lancement du projet VRAC à Marseille ! Les objectifs du projet VRAC sont denses : par la création de groupement d'achat de produits secs en circuit-court et par des épiceries mensuelles de quartier, il s'agit de contribuer à la construction de systèmes alimentaires plus durables, de réduire la fracture alimentaire et de favoriser la prise de pouvoir citoyenne sur les enjeux alimentaires. La Cité de l'agriculture s'est impliquée notamment sur le volet animation et création des groupements.

Concrètement, en 2021 :

- Visites des antennes VRAC à Lyon et Paris (février et mars)
- Participation au séminaire annuel de VRAC à Toulouse (juillet)
- Étude comparative de prix pour constituer le catalogue VRAC
  · 32 rencontres, stands, tables, permanences dans les quartiers de La Calade-Campagne Lévêque, La Viste, Les Aygalades, Plan d'Aou pour faire connaître le projet aux structures relais et aux habitants, discuter et ajuster le catalogue de produits, inscrire les adhérent.e.s
- Création de deux groupements
  · La Calade-Campagne Lévêque au local de VRAC Marseille avec une première épicerie le 5 octobre
  · La Viste avec le centre social Del Rio et une première épicerie le 8 novembre
- Campagne Lévêque : 45 adhérent.e.s, 3 épiceries, panier moyen à 34€
- La Viste : 30 adhérent.e.s, 2 épiceries, panier moyen à 29€
- 3 ventes de légumes de la ferme Capri pendant des épiceries VRAC
- 3 ateliers couture de sac en vrac avec l'association Les Niponnes
- 2 visites chez la productrice Anne Jeanjean à Cuges-les-Pins pour la récolte du safran et découverte de la production de pois-chiches et de câpres.
- Partenariat avec le bailleur social Erilia
- Une page facebook VRAC Marseille avec 200 abonné.e.s
- Sollicitations et rencontres en vue de la création de nouveaux groupements en 2022, notamment avec la Ville de Vitrolles et le Centre Social de Frais Vallon et autres acteurs du quartier.
- Un COPIL le 08 décembre 2021

le Marché des Aygalades

Depuis 2018, la Cité de l'agriculture porte un projet de Marché mensuel qui s'intègre plus globalement dans l'événement partenarial Un Dimanche aux Aygalades à la Cité des arts de la rue (Bureau des Guides, Cité de l'agriculture, APCAR). Le rôle du Marché ancré dans le 15ème arrondissement est de renforcer l'accessibilité à une alimentation de qualité, durable, de proximité dans les quartiers nord. C'est un des principaux défis de ce Marché que de réduire les fractures (sociales, alimentaires, économiques, numériques, de mobilité…) multiples, de veiller à ne pas les alimenter et de faire de cet espace un lieu de mixité et de diversité autour de l'alimentation et de l'agriculture durables. Pour la Cité de l'agriculture, il s'agit également de créer toujours plus de ponts entre les monde rural et le monde urbain. Le Marché peut ainsi fonctionner comme une vitrine des productions locales, et provoquer la rencontre avec celles et ceux qui produisent et transforment.

Quelques éléments chiffrés en 2021

- 10 marchés
- 7 ateliers de sensibilisation avec les producteur.ice.s
- 3131 visiteur.se.s
- 25 stands réguliers avec 40 marchand.e.s dont 22 femmes et 18 hommes
- 80% de producteur.ice.s ; 20% de transformateur.ice.s
- revendeur.euse.s autorisé.e.s dans une limite de 10%
- 4 stands tenus ponctuellement par des associations du quartier dans l'année

L'édition spéciale du Marché de décembre 2021 :

- 21 stands de producteur.ice.s et transformateur.ice.s
- 15 stands de créateur.ice.s et artisan.ne.s marseillais.e.s
- 12 stands de vigneron.ne.s - vin nature
- 800 visiteur.euse.s

les paniers solidaires

En octobre 2020, la Cité de l'agriculture et le centre social MPT Saint-Louis, en partenariat avec les Paniers Marseillais et l'association le Panier de la Calade, ont lancé le dispositif « paniers bio solidaires ». 10 habitant.e.s, usager.e.s du centre social, adhèrent à l'AMAP, participent et ont accès à un panier à moindre coût. Le dispositif contribue à rendre accessible une alimentation durable pour tou.te.s. dans une logique d'évolution des pratiques alimentaires.

Mai 2021 signe la nouvelle saison, la reprise des activités et l'élargissement du dispositif : 5 paniers supplémentaires sont disponibles. 15 familles adhèrent au projet et récupèrent une fois par semaine, dans le quartier de St-Louis (15ème), leur panier de fruits et légumes. A chaque saison, environ 460 paniers sont distribués. Un suivi avec chaque adhérent.e est réalisé afin d'évaluer et analyser l'impact du projet.

pôle transmission

● ateliers agriculture urbaine / alimentation durable

Dans la suite du projet Opération Désert Alimentaire de 2020, un projet de coordination et d'animation de visites et ateliers autour de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable : visites de jardins, balades-cueillettes dans les alentours de Marseille, ateliers cuisine, rencontres chez les producteurs locaux, dans des fermes pédagogiques et sur des marchés. Les ateliers éveillent les consciences et retissent le lien entre les habitant.e.s et leur territoire, entre les habitant.e.s et les produits qu'ils consomment. Ce programme participe à la mise en lien des écosystèmes d'acteurs et actrices et valorise les agriculteurs et agricultrices et porteur.euse.s de projets du territoire.

Les ateliers AU/AD en 2021 :

- 5 ateliers cuisine
- 6 visites de sites de production maraîchère
- 4 ateliers avec pour thématique les plantes et la transformation
- 1 atelier de nutrition
- 1 projection de film

12 participant.e.s en moyenne/atelier
Ces ateliers se déploient également en cohérence avec les publics qui participent aux dispositifs d'accès à l'alimentation du Pôle Terrain (VRAC, Paniers solidaires, Capri)

En 2021, la Cité de l'agriculture est intervenue dans plusieurs centres sociaux :
- MPT Olivier Bleu, Aygalades
- CS Saint-Louis, Campagne Lévêque
- CS Del Rio, La Viste
- CS du Grand Canet,
- CS Grand Saint Antoine

Des ateliers AU et AD se déroulent également à la ferme Capri. Une programmation d'activités pédagogiques a été mise en place depuis l'ouverture au public en avril dernier. Cette dernière s'appuie sur le terrain de la ferme et donc la saisonnalité et a pour objectif la sensibilisation aux enjeux écologiques actuels et spécifiquement à l'alimentation durable.
Des ateliers compost, semis, fabrication de cosmétique naturel, apiculture, lacto-fermentation, cuisine anti-gaspillage, cueillette, récolte, initiation aux maraîchage, biodiversité, bombe à graines, des balades botaniques, des projections, des débats ont ainsi été organisés.

nouveaux horizons professionnels

L'agriculture urbaine permet de faire découvrir auprès des citadins, le monde agricole et plus largement les métiers du vivant. L'agriculture urbaine appartient également à une filière alimentaire plus large impliquant de nombreux métiers existants ou à créer :

- **métiers agroalimentaires :**
  production, commercialisation, transformation

- **métiers liés aux fonctions de l'agriculture urbaine :**
  éducation, insertion sociale et professionnelle, paysage, restauration…

- **métiers liés à l'économie circulaire**

La Cité de l'agriculture s'est emparée du sujet en sollicitant les acteurs socio-éducatifs engagés sur le quartier d'implantation de la ferme urbaine Capri. Un travail collaboratif avec l'ADDAP13 a démarré en 2020. Le premier chantier s'est tenu avec 5 jeunes de Bassens et 5 jeunes de la Maurelette au printemps 2021.

Fin 2021, un nouveau partenariat s'enclenche avec la Varappe et le projet You Go Girls, avec un même objectif : faire découvrir les métiers agricoles et alimentaires auprès des femmes éloignées de l'emploi.

La Cité de l'agriculture est également intervenue auprès de partenaires pour présenter les métiers de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable

- 21 janvier : présentation des métiers de l'agriculture urbaine - Cité des métiers
- 24 juin : présentation des enjeux liés à l'emploi dans l'agriculture et à l'alimentation durable auprès de la Fédération des Entreprises d'Insertion - PACA
- 19 octobre : présentation des métiers de l'agriculture et de l'alimentation auprès des salariés en insertion des Restos du coeur à la Savine
- 26 octobre : présentation des enjeux territoriaux et des métiers de l'agriculture urbaine auprès des étudiants de la Licence Sciences Sociales et Politiques (3ème année) d'Aix-Marseille Université.
- 3 novembre : rencontre avec les acteurs de l'alimentaire, de l'artisanat à la Cité des métiers dans le cadre du mois des métiers de bouche

incubateur agriculture urbaine

Suite à la formation « conduite de projets en agriculture urbaine » l'expérimentation a permis de révéler plusieurs constats :

- Un besoin de clarification des modèles économiques possibles
- Un besoin d'être mis en relation avec des agriculteurs.trices urbain.e.s
- Une nécessaire clarification dans le choix des statuts juridiques, sociaux et fiscaux du fait de la multifonctionnalité des projets accompagnés et de leur profil «hors-cadre».

Afin de poursuivre l'accompagnement dans la montée en compétences des porteur.se.s de projet souhaitant créer des projets professionnels, la Cité de l'agriculture s'est associée à Inter-Made pour construire un incubateur agriculture urbaine.

L'incubateur comprend le tronc commun du starter (sur l'entreprenariat en ESS) et la spécialisation agriculture urbaine articulée autour de 4 modules complémentaires.

- **Module 1 :** Enjeux et fonctionnalités de l'agriculture urbaine, recherche de foncier
- **Module 2 :** S'installer en agriculture urbaine : analyser le parcours d'installation d'un.e agriculteur.trice urbain.e : statuts, choix stratégiques, écueils à éviter
- **Module 3 :** S'ancrer sur son territoire : stratégie partenariale et implication des parties prenantes au projet (concertation)
- **Module 4 :** Mesurer l'impact et les services rendus à la ville d'un projet agricole urbain

L'expérimentation de ce format aura lieu en mars 2022, à l'échelle de Marseille avant un essaimage régional prévu en septembre 2022.

L'une des forces de l'incubateur sera le mentorat. Chaque porteur et porteuse de projet sera suivi.e par un.e agricultueur.trice urbain.e installé.e (Le Talus, Ferme de l'étoile, Bigoud, Le Paysan Urbain, Mycotopia).

accompagnement et formation agriculture urbaine

Identifiée comme un lieu ressource, la Cité de l'agriculture accompagne depuis 2019, des porteuses et porteurs de projet en phase d'idée ou d'émergence de projet à Marseille. L'association propose différents dispositifs pour favoriser la professionnalisation des futur.e.s agriculteur.trice.s urbain.e.s. Certains dispositifs sont lancés et développés en 2021.

Le 1er accueil :

La Cité de l'agriculture accueille tout.e.s porteur.se.s de projet quelque soit son âge, sa formation ou son niveau d'avancement dans son projet. Lors de cette rencontre, nous proposons un accompagnement personnalisé afin d'évaluer les compétences des porteur.se.s de projet, les orienter vers des interlocuteurs ou les formations adaptées à leurs besoins et les aider à clarifier les étapes de leur projet. 40 porteurs et porteuses de projet ont été accueillis en 2021.

La formation « conduite de projet en agriculture urbaine »

L'objet de cette formation est de permettre à chaque candidat.e à l'installation, de bénéficier de connaissances, d'outils de méthodes mais également d'un accompagnement individuel pour structurer la faisabilité de son projet en agriculture urbaine.

Le dispositif de formation financé par la Région SUD est construit autour de 3 objectifs

- Appuyer les participant.e.s dans la définition de projets d'agriculture urbaine pérennes
- Former et accompagner au montage de projet en AU
- Faciliter la mise en réseau entre les acteurs et actrices de l'agriculture urbaine et porteur.se.s de projet

La Cité de l'agriculture s'est appuyée sur une quinzaine d'acteurs et d'actrices issu.e.s des champs de l'agriculture, de la formation, de la recherche, des collectivités, de l'ESS et/ou de l'accompagnement entrepreneurial pour construire ne formation articulée en 6 champs de compétences. Ces compétences sont nécessaires pour monter un projet d'agriculture urbaine.

- Gestion et structuration de projet
- Techniques agroécologiques
- Identification des enjeux de la transition agroécologique en milieu urbain
- Démarches réglementaires pour s'installer en agriculture urbaine
- Ancrage territorial et partenarial
- Modèles économiques : étude de marché, rentabilité, financement
- Valorisation de son projet

La Cité de l'agriculture a ouvert la formation à tou.te.s porteur.se.s ayant un projet professionnalisant en stade d'idée ou d'émergence. La formation est également proposée aux faiseur.se.s de ville, à savoir tou.te.s professionnel.le.s s'impliquant dans la fabrique de la ville (architecte, urbaniste, chargée de projet rénovation urbaine…). Aucun pré-requis en matière de diplôme agricole n'a été demandé.

Le projet a permis de réaliser deux formations de 7 à 9 journées au printemps et en été 2021. Au total, ce sont 17 futur.e.s agriculteurs et agricultrices urbaines qui ont été formé.e.s.

Quelques chiffres clés :

- Demandes d'information : 105
- Candidatures de porteur.se.s de projet : 56 dont 50 originaires de la Région Sud
- Candidatures de faiseurs de ville : 19
- Heures totales des deux sessions de formation : 116 heures – 16 jours de formation
- Intervenant.e.s issu.e.s du monde de la recherche, de l'incubation en ESS, ou de l'agriculture : 20
- Participant.e.s à la formation : 17
  > dont un tiers sont demandeur.se.s d'emploi avec une forte proportion en reconversion professionnelle
- 61% sont des candidat.e.s à l'installation sont des femmes
- Près de 60% ne sont pas accompagnés pour monter leur projet
- L'ensemble des candidat.e.s portent des projets multifonctionnels avec un modèle principal incluant des activités éducatives et environnementales : sensibilisation du public à l'environnement et à la production alimentaire en ville, limitation des impacts sur la biodiversité

Cette première année d'expérimentation a permis à la Cité de l'agriculture de poser de solides bases pour la poursuite de son travail de professionnalisation des acteurs de l'agriculture urbaine. Ces 56 candidatures reçues démontrent la nécessité de former et de professionnaliser les créateurs d'activités pour rendre leur projet viable, durable et créateur d'emplois, qui plus est non délocalisables.

Ce projet donne naissance à la création d'un incubateur agriculture urbaine. L'expérimentation de ce format aura lieu en mars 2022, à l'échelle de Marseille avant un essaimage régional prévu en septembre 2022.

formation alimentation durable

photo - Clothilde Penet

Quand :

Sur la période de septembre à décembre 2021.

Lieux d'intervention :

Au sein des établissements MPT Olivier Bleu (Aygalades), centre social du Grand Canet et lors de sorties dans Marseille et ses environs.

Nombre d'interventions :

13 interventions au total (6 modules théoriques, 4 visites d'exploitation agricole, 3 ateliers autour de la cuisine et de la transformation culinaire).

Nombre de personnes participant.e.s :

- pour les modules théoriques :
  de 6 à 10 participant.e.s pour chaque session (moyenne de 7,5 participants).
  Somme cumulée : 45 participant.e.s

- pour les ateliers et visites :
  de 7 à 35 participant.e.s pour chaque visite (moyenne de 13,4 participant.e.s)
  Somme cumulée : 81 participant.e.s

Evaluation satisfaction :

Réalisation de questionnaires à la fin de chaque module théorique (45 évaluations).

Les données cumulées d'évaluation montrent un taux de satisfaction à :
80% pleinement satisfait / 20% plutôt satisfait / 0% plutôt pas satisfait / 0% pas satisfait

Villes Terrestres

photo - Renata Pires

Villes Terrestres est un projet de formation à destination des décideur.se.s public.que.s et des faiseu.r.se.s de ville. Partant du constat que l'intégration des problématiques écologiques urbaines est trop souvent partielle et morcelée, Villes Terrestres s'attache à donner une vision d'ensemble des théories, outils et initiatives inspirantes pour une transformation profonde de nos villes vers plus d'écologie, de lien et de vivant.

Porté par un consortium européen d'acteur.ice.s de la ville écologique (Liège, Barcelone, Marseille) dans le cadre d'un partenariat Erasmus+, 2021 a été l'année de structuration du projet : quelles cibles et quels besoins ? quels formats ? quel socle de réflexion commune ? Plusieurs réunions transnationales ont ainsi eu lieu, à Marseille, Barcelone et Bologne permettant de distinguer les **5 piliers de la Ville Terrestre : ville poreuse, ville nourricière, ville réhabilitée, ville productrice & ville du soin.**

Les premières productions intellectuelles du projet ont également pu être testées auprès de différents publics : étudiant.e.s, participant.e.s aux Journées des Agricultures Urbaines en Méditerranée, agents de collectivités, équipe de la Cité de l'agriculture. Plusieurs stagiaires de la Cité (Lolita Augay et Romane Ennebeck) ont pu contribuer à ce projet d'ampleur, qui permet prise de hauteur et réflexions sur les enjeux écologiques et sociaux des villes au delà du prisme agricole et alimentaire au coeur du quotidien de la Cité de l'agriculture et dans une perspective européenne.

pôle prospective

foncier urbain

Si plusieurs acteurs interviennent sur la question du foncier en milieu rural, celle de la préservation et de la valorisation des terres agricoles en milieu urbain demeure peu investie. La Cité de l'agriculture a donc mené en 2018 un travail de repérage et d'identification des friches, toits, zones délaissées et de l'ensemble des espaces qui pourraient être dédiés à la mise en place de différentes formes d'agriculture urbaine au sein de l'aire métropolitaine.

Le projet Foncier Urbain entend prolonger le travail entrepris depuis 2018, en le complétant par des outils de terrain (repérages et mises à jour par les citoyens), par des recherches sur le cadre spécifique – constaté et idéal – du foncier en ville, par la préfiguration de leviers opérationnels de préservation et de mise en culture du foncier, via l'intervention d'une foncière par exemple et par l'affirmation d'une position d'experte et d'intermédiation entre propriétaires, - publics comme privés -, porteur.euse.s de projets et militant.e.s.
A travers ce projet, la Cité de l'agriculture souhaite faire se rencontrer les propriétaires de terres à potentiel agricole et les porteurs.ses de projet en recherche de terrain.

En 2021 :

- Accompagnement FNE13/Ville de Marseille pour l'identification de terres agricoles à protéger pour la modification 2022 du PLUi
- État des lieux des acteurs et outils en ligne relatifs au foncier agricole (avec un focus sur l'identification et la mise à disposition de foncier)
- Production de documents d'appui à l'installation des porteuses et porteurs de projets en agriculture urbaine / deux sessions de formation
- 2 porteuses de projets ont pu s'installer pour tester leur activités grâce à la Cité de l'agriculture (foncier privé)

Marseille 2050

L'idée de Cité de l'agriculture est née d'une réflexion très prospective sur ce que pourrait être Marseille si on replaçait l'alimentation au cœur de son fonctionnement. C'était en 2015 et les années qui ont suivi ont concentré les efforts sur le court terme opérationnel et pragmatique.

En 2020, un besoin de ré-amorcer une réflexion sur le futur s'est fait sentir.
Il a croisé le parcours des éditions Wildproject dont l'élan a permis de poser les bases de ce que pourrait être (ou ne pas être) une prospective urbaine écologique, dans une vision d'un futur qui ne serait ni anxiogène ni étouffé dans les technologies vertes.

Cette ébauche de travail s'est exprimée une première fois dans la co-écriture de la tribune «Marseille 2050 : la ville affranchie » parue en juillet 2020 dans Mars actu, et trouve désormais une voie d'expression à travers l'élaboration d'un « Kit du futur », projet lauréat de FAIRE 2021 (Pavillon de l'Arsenal, Paris). Cinq partenaires vont réfléchir à l'élaboration d'un protocole participatif pour démarrer une discussion citoyenne sur un avenir à la fois écologique et désirable. Sessions prévues à Caen, Angoulême, Paris et Marseille.

● études et conseil

L'expertise de l'association dans les champs de l'agriculture urbaine et de l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour tou.te.s se met au service de la transition des territoires.

À travers des prestations d'études et de conseil, la Cité de l'agriculture intervient auprès de divers acteurs et actrices de la fabrique de la ville (collectivités, bailleurs sociaux, aménageurs, architectes, urbanistes, etc.) à différents stades de projets en agriculture urbaine et en alimentation durable sur leur territoire, de l'émergence de l'idée à la mise en œuvre opérationnelle : identification de foncier, diagnostic et études de terrain, élaboration de scénarios de préfiguration, budgétisation et phasage, identification et choix d'opérateurs ou porteur.euse.s de projet, mise à disposition du foncier, suivi, mesure d'impacts, actions correctives.

Pour accompagner au mieux ces acteurs et actrices, l'association s'appuie sur ses expériences de terrain, sur des outils méthodologiques et modèles développés en interne, sur l'expertise pluridisciplinaire de ses équipes, ainsi que sur sa capacité à mobiliser un réseau d'expert.e.s correspondant aux besoins spécifiques de chaque projet.

En 2021 :

2 types d'acteurs.rices accompagné.e.s dans le cadre de prestations d'études et de conseil
- 1 collectivité (Grand Avignon)
- 1 association porteuse de projet

Une diversité d'interventions
- Une mission conséquente d'AMO (coordination au sein de l'équipe-projet, diagnostic de site, concertation habitante, accompagnement au montage de projet, budgétisation, appui à la sollicitation de potentiels prestataires, etc.) auprès du Grand Avignon en vue de la mise en œuvre de 3 projets d'agriculture urbaine (surface totale de 1,6 ha), dans le cadre de l'AAP de l'ANRU Quartiers fertiles.
- Accompagnement à la structuration de projet agricole et à la constitution d'un dossier de présentation auprès d'une structure souhaitant diversifier ses activités et mettre en place un projet agricole.

Mobilisation de l'expérience et de l'expertise interne et d'un réseau de partenaires complémentaires
- Coordination et réalisation des missions par la chargée des études et du conseil, avec mobilisation, selon les besoins techniques spécifiques de chaque mission (agronomie, urbanisme, sociologie, foncier, mise en lien avec des porteur.euse.s de projets, etc.) des membres de l'équipe pluridisciplinaire de la Cité de l'agriculture.
- Une étroite collaboration avec des partenaires aux compétences et connaissances complémentaires. Sur la mission du Grand Avignon, la Cité de l'agriculture a travaillé de concert avec les Jeunes Pousses - association d'agriculture urbaine avignonnaise - et Robins des villes - association d'éducation populaire.

documentation / évaluation

Dans son positionnement pour une transition écologique et sociale forte des nos modèles agricoles et alimentaires, la Cité de l'agriculture est consciente de l'importance qu'il existe à documenter et évaluer l'impact de ses projets de terrain. En effet, prendre du recul et analyser ses chiffres, ses résultats et ses expériences de terrain permet de soutenir les activités de la Cité de l'agriculture telles que le pilotage des autres projets de terrain, l'accompagnement de porteurs de projet ou encore le plaidoyer politique et la recherche de financements.

2021 a été l'occasion de formaliser la théorie du changement de la ferme Capri afin d'identifier les indicateurs à suivre et les partenariats à mobiliser afin d'étudier deux thèmes majeurs : l'impact de l'agriculture urbaine sur la transition écologique des villes (biodiversité, pollution de l'air, pollution du sol) et sur les habitant.es de QPV (suivi de la production et des ventes, documentation du développement de projet, diagnostics territoriaux, étude de cas). Ainsi, la Cité de l'agriculture s'est inscrite dans divers degrés de recherche participative, de la collecte de données pour des observatoires nationaux à la commande d'études spécifiques, en passant par de la mise à disposition de la ferme Capri en tant que terrain d'étude pour étudiants et enseignants chercheurs :

- 1 étude prospective sur les aménagements agroécologiques innovants par 6 étudiants de la licence Transition Agroécologique des Territoires de l'Université d'Avignon
- 1 vidéo réalisée par Alice Martinat, étudiante au mastère IPAD, et diffusée à l'occasion des Journées des Innovations pour l'Alimentation Durable du CIRAD et de l'Institut Agro Montpellier
- 20 étudiants, 4 enseignants chercheurs et 3 intervenants techniques sur 2 semaines d'écoles de terrain pour étudier le sol de la ferme Capri
- 1 mémoire de stage sur les infrastructures agroécologiques par un étudiant du Master Biodiversité Ecologie Evolution de Aix-Marseille-Université
- 1 mémoire de stage sur le lien social à la ferme Capri d'une étudiante au Master LEA Management de Projets Humanitaires et Culturels de Aix-Marseille-Université

En 2021, la Cité de l'agriculture a initié l'étude de 4 principaux sujets :

1 · Un maraîchage diversifié propice à la biodiversité ?

Cette première année fut l'occasion de caractériser l'état initial de la biodiversité de la ferme Capri à travers de différentes méthodes :

- 5 protocoles participatifs (observatoire agricole de la biodiversité et test du slip),
- 1 étude commandité à BIODIV' pour réaliser un inventaire non exhaustif de la biodiversité à Capri, visant à identifier les éventuelles espèces à suivre impérativement.

D'ores et déjà, on constate l'effet drastique de la mise en culture de terres sur la vie du sol en considérant la vitesse de dégradation de la matière organique, indicateur de l'activité biologique du sol, par rapport aux zones non cultivées.

Les données des autres protocoles d'étude de la biodiversité sont à interpréter au fil des années de pratiques agricoles respectueuses du vivant et des aménagements agro-écologiques sur la ferme.

2 · L'agriculture urbaine pour régénérer les fonctionnalités de sols urbains dégradés ?

Les pratiques agroécologiques de maraîchage ont un impact sur la fonctionnalité du sol et sa capacité à rendre des services écosystémiques. En cultivant un sol urbain très argileux, compacté et bouleversé par les pressions urbaines, la ferme urbaine régénère une terre fertile (service d'approvisionnement), retenant mieux l'eau (service support) et stockant plus de CO_2 (services de régulation).

Ainsi, des analyses de sol ont été réalisées pour documenter ces évolutions et un partenariat avec le Centre de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement dans le cadre de POLEMIL, un projet visant à organiser des écoles de terrain avec 20 étudiants, dans une approche mêlant les enjeux pédagogiques et scientifiques d'enseignants-chercheurs et leurs étudiants ainsi que les questions opérationnelles d'une ferme urbaine et de bureaux d'étude impliqués. Les résultats de cette école de terrain oriente les pratiques agricoles à la ferme, s'inscrivant dans une démarche de recherche-action que la Cité de l'agriculture souhaite associer à ses projets.

Cette première coopération fructueuse révèle un besoin et une envie d'approfondir ces sujets ensemble, en continuant à décloisonner l'expertise à l'interface entre objectifs pédagogiques, scientifiques et opérationnels en décloisonnant et de partage de l'expertise scientifique. La deuxième édition de POLEMIL 2022 pourra ainsi affiner la caractérisation du sol de la ferme Capri et étudier les transferts sol-plante des plantes cultivées à la ferme, nous accompagnant ainsi dans un choix de cultures et d'emplacements appropriés pour notre objectif de cultiver des aliments frais, sains et écologiques au plus près des consommateurs isuss de quartiers défavorisés.

3 · Cultiver dans un quartier populaire pour faciliter l'accès à des aliments frais et sains ?

- création et mise en place d'un outil de suivi des récoltes et des ventes à la ferme Capri (cf. Chiffres de la ferme Capri)
- étude les liens entre la ferme et l'environnement urbain en partenariat avec Atmosud.
- amorce d'une étude sur la caractérisation des enjeux de justice agri-alimentaire et sur le paysage alimentaire

Une recherche bibliographique sur les enjeux de justice agri-alimentaire et les méthodes de caractérisation du paysage alimentaire a été initiée et donnera lieu à une note de positionnement à paraître sur le site internet de la Cité de l'agriculture en 2022, ainsi qu'à un article à paraître dans les cahiers du Grec-sud.

4 · Cultiver dans un quartier populaire pour constituer un espace de reconnexion au vivant à travers le lien social, les activités pédagogiques et l'implication citoyenne ?

- création et mise en place d'un outil de suivi des récoltes, des ventes et de l'accueil du public à la ferme Capri (Cf. Chiffres de la ferme Capri)
- test des protocoles participatifs de Neighborhood farms visant une meilleure connaissance des personnes venant visiter et participer à la ferme : une adaptation aux spécificités du territoire français est nécessaire.

Suite à une 1ère année de mise en culture fructueuse en données et informations, il s'agit désormais de :

- synthétiser nos acquis en publiant en ligne de la documentation sur le montage de la ferme urbaine, en 8 chapitres portant sur les divers thèmes défrichés par la création de la ferme Capri.
- continuer nos actions de recherche participative à différents degrés d'implication : aller vers de la co-construction de projet de recherche participative avec des chercheurs sur les enjeux de justice agri-alimentaire et le diagnostic de paysage alimentaire.

Outre ces sujets spécifiques mobilisant des partenaires scientifiques et académiques, la Cité de l'agriculture documente, analyse et diffuse des informations-clés sur ses projets. En prenant du recul sur les projets en cours et les sujets-clés défrichés, elle cherche à capitaliser sur le chemin parcouru :

Comment observer les évolutions de l'agriculture urbaine marseillaise ? Comment ne pas seulement compter l'indénombrable et plutôt raconter le vécu et l'expérience de terrain ?

vie interne

voyage d'équipe à Barcelone

Dans le cadre du projet Erasmus+ mobilité, toute l'équipe de la Cité de l'agriculture a pu se rendre dans la Métropole de Barcelone dans le cadre d'un voyage d'étude particulièrement enrichissant.

18 personnes de l'équipe ont découvert du 5 au 9 Mai 2021 différentes initiatives d'agriculture et d'alimentation durable de la capitale catalogne.

L'objectif de ce déplacement : apprendre, partager les enjeux et initiatives inspirantes autour de l'agriculture urbaine et de la sensibilisation des publics aux questions d'alimentation et d'agriculture durables.

Au programme : rencontre avec les équipes de l'Aera Metropolitana Barcelona (partenaire local du projet Erasmus+), présentation et visite du parc agraire métropolitain, rencontres avec les jardins Espai Germanetes, Connect Hort et Huertos in the Sky, visite de la communauté Can Mas Deu, du tiers-lieu Apocapoc Nest City Lab et son système de production aéroponique, étude du programme Escoles Sostenibles et d'autres encore !

Toute l'équipe est revenue pleine d'inspirations de ce voyage d'études avec de nouvelles idées pour la Ferme Capri et les différents projets de l'association. Si la ville de Barcelone est en avance sur de nombreux enjeux de la ville écologique, force est de constater que Marseille n'a rien à lui envier en termes de développement de l'agriculture urbaine.

poste-relais ADEME

En 2021, la Cité de l'agriculture a resserré ses liens avec l'ADEME PACA et est devenue relais de l'ADEME sur le volet agriculture urbaine mais également sur le volet alimentation durable pour une durée de trois ans (2021, 2022, 2023). Ces postes relais ont une visée plurielle qui correspond à la double-posture de la Cité de l'agriculture, à la fois porteuse de projet et tête de réseau incubatrice. Ainsi, une partie du financement dédié aux postes relais permet à la Cité de l'agriculture de poursuivre ses actions du pôle Terrain en testant de nouvelles manières de produire et de se nourrir de manière concrète dans une logique de recherche-action. La Cité pourra ainsi poursuivre son travail d'expérimentation, de documentation et de modélisation dans une démarche de mesure d'impacts continue.

L'autre part du financement est fléchée sur des actions d'accompagnement, de mise en réseau et de conseil aux porteurs et porteuses de projets, acteurs et actrices socio-économiques et collectivités territoriales dans une logique de déploiement régional. Il s'agit également ici de porter la voix de l'ADEME par la diffusion de ses outils pratiques (plateforme, formations, méthodes d'impact etc...) et un appui ponctuel à l'animation de groupes de travail thématiques, comme celui des jardins agro-écologiques en Région Sud PACA par exemple.

Le bilan de cette première année de test du dispositif est une réussite : les synergies entre les actions de la Cité de l'agriculture et celles de l'ADEME sont nombreuses, et les échanges entre les équipes réguliers.

Cities 2030

En octobre 2020, la Cité de l'agriculture a rejoint le projet Cities2030. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme de recherche européen H2020, fédère une quarantaine de partenaires dans 19 pays européens qui vont travailler jusqu'en 2024 sur le développement solutions capables de répondre aux enjeux de résilience, de durabilité et d'inclusivité des systèmes alimentaires locaux. Cities2030 s'appuie sur la participation de la société civile, des citoyen.ne.s et des institutions publiques pour favoriser l'émergence idées adaptées au contexte local.

La Cité de l'agriculture porte ce projet au niveau marseillais, en tant qu'unique partenaire français de Cities2030. Le travail sur le foncier, l'épicerie mobile, les cueillettes et glanages ainsi que la fédération du réseau AU et la coopération entre agriculteur.rice.s du territoire font partie de la stratégie de la Cité de l'agriculture dans le cadre de Cities2030. Par ailleurs, elle fait de la sensibilisation autour des sujets traités par Cities2030 via l'organisation d'événements tels que les 48h de l'agriculture urbaine ou les JAUM.

Pour en savoir plus sur Cities2030, rendez-vous sur le site du projet et suivez les actualités de la Cité de l'agriculture.

partenaires financiers

La Cité de l'agriculture siège au Conseil d'Administration de l'AFAUP

www.cite-agri.fr — lacitedelagriculture — citedelagriculture — cite-de-l-agriculture

6 square Stalingrad 13001 Marseille

juin 2022

Cité de l'agri culture

rapport d'activités

2021